

## Marché de Noël de Carouge – Edition 2018

### Informations - Conditions Générales - Règlement

Le comité du Marché de Noël de Carouge met à disposition des artisans externes des emplacements sur le domaine public et il se propose de mettre en contact les artisans externes et les commerces dans l'enceinte de la fête pour les jours indiqués ci-dessous.

#### **Pour cette édition le marché change de concept !**

Cette année nous avons opté pour une formule plus aérée, plus en lien avec nos artisans et commerçants qui sont là toute l'année et qui pourront participer de façon active à cette fête.

Pour cela tous les commerçants de Carouge sont invités à créer une collaboration avec un ou plusieurs artisans externes à l'intérieur ou à l'extérieur de leur commerce, si l'emplacement du commerce le permet.

Seul un nombre limité d'artisans externes seront installés à l'extérieur dans la rue St-Joseph et sur les places de Carouge.

**Seuls les artisans créateurs ou producteurs seront acceptés que ce soit pour les stands externes ou dans/devant les commerces.**

Notre objectif est d'animer les rues et les places de Carouge en organisant un Marché de Noël **artisanal orienté sur le thème de Noël**. Nous désirons un produit original de qualité qui exclut toutes formes de revente, **à l'exception des commerçants de nos rues qui souhaitent participer au Marché et des stands itinérants enregistrés à l'année.**

L'artisan expose et vend uniquement sa production.

L'artisan est invité s'il le désire à produire sur place.

L'artisan s'engage à être lui-même sur son stand durant toute la durée du Marché de Noël.

L'artisan s'engage à respecter les horaires.

### Pré-inscription

- *Veillez remplir le formulaire sur le site internet [www.interetsdecarouge.ch](http://www.interetsdecarouge.ch) rubrique Evènements / Noël à Carouge et Marché de Noël*
- Si votre site internet **ne présente pas** de photos récentes de votre travail, adresser un dossier explicatif accompagné de photos de l'artisanat proposé par mail à **fanny.chesaux@bluewin.ch**
- Le tout **au plus tard le 30 juin 2018**

### Tarifs

Marché de Noël 07,08 et 09 décembre 2018 selon horaires cités ci-dessous

- **300 frs pour un stand de 3x3m et 600 frs pour un stand de 3x6m**

Marché gourmand 09 décembre 2018 de 10h à 18h

- **120 frs pour 3x3m, 160 frs pour 3x4m et 200 frs au-delà et jusqu'à 3x6m. Electricité 20frs (facultatif)**

## Conditions générales

- Les Associations caritatives œuvrant dans l'artisanat solidaire sont les bienvenues. Pour cela elles doivent, en plus du formulaire de pré-inscription accompagné de photos de l'artisanat proposé, fournir des preuves du bienfondé de leur association (documents officiels et statuts de l'association).
- L'artisan sera personnellement avisé de la décision du comité au plus tard le **31 juillet 2018**. En cas d'acceptation de son dossier, une confirmation d'inscription ainsi que les informations nécessaires au paiement lui seront envoyées par mail
- Les informations pratiques (No d'emplacement, parking, électricité) seront transmises cet automne par mail à chaque artisan **et après réception du paiement** (coordonnées bancaires transmises avec l'acceptation du dossier).
- **Attention, seul le paiement validera l'inscription**, celui-ci devant être fait impérativement avant le **30 septembre 2018**.
- Aucun remboursement ne sera possible en cas de désistement.
- La participation aux éditions précédentes, n'implique en aucun cas une acceptation d'office pour l'édition 2018.
- La participation à l'édition 2018 n'implique en aucun cas une acceptation d'office aux éditions suivantes.

**LA VENTE ET LA DISTRIBUTION DE BOISSONS ET PRODUITS ALIMENTAIRES PAR L'ARTISAN SONT STRICTEMENT INTERDITES SAUF AUTORISATION SPÉCIALE.**

### **HORAIRE DU MARCHÉ DE NOËL**

Vendredi 7 décembre 2018 de 11h00 à 21h00  
Samedi 8 décembre 2018 de 10h00 à 20h00  
Dimanche 9 décembre 2018 de 10h00 à 18h00

### **MONTAGE ET DÉMONTAGE DES STANDS**

	<b>MONTAGE</b>	<b>DÉMONTAGE</b>
Vendredi 7 décembre 2018	de 08h30 à 10h30	dès 21h00
Samedi 8 décembre 2018	de 08h00 à 09h00	dès 20h00
Dimanche 9 décembre 2018	de 08h00 à 09h00	dès 18h00

### **Ces horaires sont à respecter impérativement !**

Chaque artisan ou un membre de sa famille doit être présent sur le stand pendant les heures d'ouverture du marché.

## Règlement

### **EMPLACEMENT DES STANDS**

Les emplacements sont de 3x3m ou de 3x6m, sauf autorisation spéciale, il est interdit d'avoir une tente avec d'autres dimensions.

Il est impératif de respecter le métrage des emplacements cadastraux attribués. Entre autres pour des raisons de sécurité.

Des contrôles seront effectués par les organisateurs et le service de l'inspection du feu.

En cas de non-respect de cette norme de sécurité l'exposant est amendable et une décision des autorités compétentes peut le contraindre à démonter son stand sans remboursement possible.

- Dans le cas où une place resterait inoccupée le vendredi, le comité se réserve le droit de l'attribuer à un tiers.

- Le comité se réserve le droit de choisir les artisans et leur emplacement en fonction de leur travail et des places disponibles.
- Le comité se réserve le droit d'exclure l'exposant qui propose une marchandise non conforme au dossier présenté et sans remboursement possible.
- Les artisans qui doivent dédouaner leurs marchandises doivent se renseigner directement auprès des autorités compétentes.

**Aucun changement de place non validé par le comité ne sera autorisé.**

### **PASSAGE, ENTRÉES ET TROTTOIRS**

Il est strictement interdit d'empiéter et de stocker du matériel sur les trottoirs afin que le passage reste dégagé pour les habitants et les commerçants qui y vivent et y travaillent. Merci de regrouper les stocks de matériel sur le périmètre des stands respectifs.

### **VISUEL DES STANDS**

Afin d'uniformiser cette belle fête, **le comité demande à ce que soit utilisé un pavillon blanc et que les stands soient décorés dans l'esprit de Noël. Un effort tout particulier de décoration est demandé afin de rendre ce Marché de Noël magique.** A cette occasion un concours du plus beau stand sera organisé.

### **DECHETS**

Merci d'utiliser les poubelles et les centres de tri mis à disposition sur le périmètre de la fête, et de vider les déchets de façon régulière.

Chacun est responsable de ses déchets et doit rendre une place propre.

### **MATÉRIEL**

Chaque artisan apporte son propre matériel de présentation et d'exposition (tente ou pavillon, tables, matériel électrique, grandes rallonges, lumières etc.). Encore une fois, les dimensions des tentes doivent être de 3x3m ou et 6x3m. Aucune structure excédant ces dimensions ne sera acceptée.

- L'artisan/producteur proposant de la restauration veille à une hygiène irréprochable.  
**LA VAISSELLE (assiettes, verres, couverts) DOIT IMPERATIVEMENT ETRE COMPOSTABLE OU RÉUTILISABLE. Des contrôles seront effectués par les autorités.**
- **Ci-joints les pictogrammes signalant la vaisselle compostable**



- L'artisan/producteur doit respecter l'interdiction totale d'utiliser de l'aluminium pour la vente à l'emporter : feuilles d'emballage, barquettes, canettes.
- L'artisan/producteur doit respecter la loi pour la protection de la jeunesse. Cette loi interdisant la vente de : vin, bière et cidre aux jeunes de moins de 16 ans, spiritueux, apéritif et alcool aux jeunes de moins de 18 ans.

## ÉLECTRICITE/CHAUFFAGE

**L'utilisation de chauffages électriques est interdite.**

### Chauffage : bio éthanol exclusivement

**Les normes feux de l'Etat de Genève à télécharger sur le site [www.interetsdecarouge.ch](http://www.interetsdecarouge.ch) (page Noël à Carouge) font partie intégrante des conditions de participation au Marché de Noël.** Des contrôles sont effectués par les autorités pendant toute la durée du marché.

Durant le marché l'électricité n'est pas fournie partout. **Prévoir un système d'éclairage si possible autonome et rechargeable.** Certaines zones seront équipées de tableaux électriques. Ailleurs il faut composer avec les commerçants, qui ne peuvent pas forcément offrir du courant. Se munir de suffisamment de lampes, rallonges, multiprises et rouleaux. Il y a des solutions sur place, tout le monde finit par avoir de la lumière.

Dans le cas où un stand se trouverait proche d'un emplacement où il serait possible d'obtenir du courant, merci d'adapter la puissance de consommation de façon raisonnable (type led), de prévoir une rallonge en parfait état de fonctionnement et de se conformer aux normes des Services Industriels de Genève. **Les cordons électriques ne peuvent en aucun cas «traverser» une rue.** Ils doivent rester sur le même trottoir sans gêner les passants.

## BOUGIES

Les stands exposant des bougies sont autorisés à allumer au maximum 4 bougies et **UNIQUEMENT** sous la surveillance et responsabilité de chacun. Consigne donnée par l'inspection du feu.

## ASSURANCE

Le comité décline toute responsabilité en cas de dégâts ou de vandalisme durant la fête. En cas de sinistre, l'artisan devra faire appel à sa propre assurance.

Le comité décline toute responsabilité en cas de perte, dommage ou vol. Tout dommage causé à un tiers sera sous la responsabilité de l'exposant.

## VEHICULES

Les véhicules peuvent accéder aux stands avant et après le Marché de Noël, durant les heures de montage et démontage des stands. **Aucun véhicule ne sera toléré dans l'enceinte du marché en dehors ses heures.**

Le stationnement des véhicules est strictement limité au temps nécessaire pour décharger ou charger le véhicule, l'aménagement du stand se faisant après que le véhicule soit sorti de l'enceinte du marché.

Des solutions de parkings vous seront transmises en cas d'acceptation du dossier.

## PRÉSENCE SUR LE TERRAIN & APPEL TÉLÉPHONIQUE PENDANT LE MARCHÉ

Le comité d'organisation étant constitué de commerçants et artisans carougeois, les membres seront présents sur le marché le vendredi pour aider au bon déroulement de l'installation. Ensuite vous pourrez les trouver dans ou devant leurs commerces.

***Nous vous souhaitons d'ores et déjà un excellent Marché de Noël 2018***

Au nom du Comité d'organisation.

Béatrice Berthet

Présidente de l'Association des Intérêts de Carouge